



# Concours photo Été 2020

## Règlement concours

En cette saison estivale, l'AFS vous propose de participer au concours photo « **un été à Singapour** ».

Les photographes sont invités à partager leur perception sur la Ville en transmettant leurs meilleurs clichés, **du 27 juillet au 31 août 2020 minuit**.

### Article 1 : Objet et thème

- Il devra s'agir d'une photographie réalisée à Singapour s'inscrivant dans le respect du thème : « UN ÉTÉ À SINGAPOUR ». Il pourra s'agir d'une photographie représentant un ou plusieurs éléments que vous jugez notable(s) et représentatif(s) de ce dernier.
- Vous qui vivez Singapour au quotidien, ce concours vous invite à observer, prendre le temps, sortir des sentiers battus et découvrir la ville avec un nouveau regard, le vôtre... à partager avec tous les membres de l'AFS.

### Article 2 : Conditions de participation & validité de la participation

- Concours ouvert du 27 juillet au 31 août 2020 minuit, aux membres de l'AFS uniquement. Ne sont pas autorisés à participer, toute personne ayant collaboré à l'organisation du concours.
- Gratuit, sans participation financière.
- Ouvert à toute personne âgée de 13 ans ou plus, résidente à Singapour.
- Les participants sont autorisés à nous adresser 3 photos au maximum.
- La sélection sera faite au sein de deux catégories :
  - JEUNESSE (13 - 17 ans)
  - ADULTE (+ de 18 ans)
- Le bulletin de participation doit être intégralement complété, signé et contresigné par le responsable légal si le participant est mineur.
- Les photos et le bulletin de participation devront être envoyés par courriel à l'adresse suivante : [baladephotos.afs@gmail.com](mailto:baladephotos.afs@gmail.com) avant le 31 août 2020 minuit.
- Les organisateurs se réservent le droit d'éliminer du concours, tout bulletin de participation qui ne respecterait pas le règlement, notamment tout bulletin incomplet ou illisible.
- Les participants au concours certifient être les auteurs des photographies envoyées au concours et avoir l'autorisation des personnes identifiables sur la photo (voir article 6 lié).

### Article 3 : Photographies acceptées

- Elles photos doivent être en couleur uniquement.
- Elles seront fournies sous format numérique .jpeg.
- Attention, les clichés de moins de 150 dpi ne pourront être acceptés en raison de leur trop basse définition.
- Chaque photo doit être nommée de la manière suivante :

Catégorie\_Nom\_prénom\_photo (1,2,3) sur (1,2,3).extension

Exemple : Jeunesse\_Lenotre\_Jean\_Photo1sur3.jpeg

- L'image ne devra en aucun cas faire l'objet d'un photomontage. Les modifications des prises de vues sont limitées à un recadrage de 20 % maximum, au nettoyage des poussières, à l'ajustement modéré du contraste et de la saturation. Les filtres automatiques ne seront pas acceptés.

Les participants sélectionnés doivent pouvoir fournir, sur simple demande des organisateurs, et dans un délai n'excédant pas plus de 10 jours à compter de la clôture du concours, les fichiers des prises de vues originales.

- Le thème du concours devra être respecté.
- Les photographies dénotant une dégradation ou une destruction manifeste du cadre de vie ou plus généralement un non-respect de la législation ou du bien commun de la part de l'auteur seront exclues.

### Article 4 : Présélection, Sélection et prix

#### 4-1. Présélection :

- Présélection de 6 photos par le jury.
- Ce jury sera composé de représentants de l'AFS et d'un(e) photographe professionnel(le).
- Le jury retiendra 3 photos dans chaque catégorie (JEUNESSE / ADULTE) selon les critères suivants :
  1. Le respect du thème notifié dans le présent règlement ;
  2. L'esthétique (composition de la photographie) ;
  3. L'originalité de la prise de vue.



## Concours photo Été 2020

### Règlement concours

#### **4-2. Sélection finale par le vote du public :**

- À l'issue de la présélection par le jury, les 3 photos de chaque catégorie (JEUNESSE / ADULTE) seront soumises au vote du public par le biais d'une publication sur Facebook. La photo dans chaque catégorie obtenant le plus de « like » dans le temps imparti, soit dans les 2 jours qui suivent la mise en ligne de la publication, remportera le prix.

#### **4-3. Prix :**

- Catégorie Jeunesse : 1 abonnement Presse de 6 mois offert par Bayard-Milan.
- Catégorie Adulte : 1 bouteille de champagne Gosset Grande Reserve NV offerte par The Wine Odyssey et une pochette en lin rose clair offerte par Edition Limitée.

#### **Article 5 : Information ou Publication du nom des gagnants**

- Les gagnants seront informés par courriel à l'adresse communiquée dans le formulaire de participation.
- Le nom des gagnants sera mis en ligne sur les différents supports de communication de l'AFS.

#### **Article 6 : Droit d'auteur et droit à l'image**

- Le participant autorise l'AFS à utiliser gratuitement et sur tout type de support la photo transmise dans le cadre du présent concours.
- Aucune utilisation à but commercial ne sera faite des photographies transmises à l'AFS.
- Le participant s'engage à s'assurer que le droit à l'image des personnes reconnaissables ou des lieux privés photographiés soit respecté.
- Les documents de Droit à l'image et Cession de droit d'auteur doivent être complétés et signés.

#### **Article 7 : Acceptation des conditions de participation**

- La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents sur le présent règlement, sans possibilité de réclamations quant aux résultats.

#### **Article 8 : Cas de force majeure / réserves**

- La responsabilité de l'AFS ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, le jeu devait être modifié, écourté ou annulé.